



UNIVERSITÉ DE NANTES

**DÉLIBÉRATION N°2019-12-20-14
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 20 décembre 2019

**POINT 11 – APPROBATION LA REVALORISATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES
PERSONNELS BIATSS DE CATEGORIE A**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** l'avis du comité technique d'établissement du 3 décembre 2019 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, la revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS de catégorie A de +4% à compter du 1er janvier 2020.

À Nantes, le 20 décembre 2019
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNARDT

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : - 7 JAN. 2020
Affiché le : - 7 JAN. 2020